



AVIS OFFICIEL

Convocation

Assemblée communale ordinaire

Mercredi 25 juin 2014 à 20h15, à la salle communale.

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 18.12.2013.
2. Voter les dépassements budgétaires et approuver les comptes 2013.
3. Prendre connaissance et approuver la création de la réserve forestière de Le Peu Cotai, parcelle no 1084.
4. Discuter et approuver les modifications du règlement d'impôt communal.
5. Divers et imprévus.

Le règlement mentionné sous point 4 est déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale du 25 juin 2014 au secrétariat communal ou il peut être consulté.

Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit, au secrétariat communal.



Compteurs d'eau - relevé

M. Gérard Nicoulin, conseiller communal, va procéder au relevé des compteurs d'eau d'ici quelques jours.

Le Conseil communal